

Les notes
de l'observatoire
économie/emploi

Décembre 2020

Les analyses sur l'internationalisation de l'économie angevine, au travers des filiales et des échanges commerciaux, sont issus d'un partenariat avec quatre autres agences du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB) - Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest - ayant donné lieu à la publication : **Dynamiques Métropolitaines n° 11, Des territoires insérés dans les flux économiques internationaux.**

L'INTERNATIONALISATION ÉCONOMIQUE D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

Directrice de publication : Alexandra Le Provost
Etudes et rédaction : Xavier Desray et Christopher Rutherford
Conception graphique : Aura
© Aura décembre 2020

Agence d'urbanisme de la région angevine
29 rue Thiers - 49100 ANGERS - 02.41.18.23.80. - www.aurangevine.org

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine



FOCUS : L'INTERNATIONALISATION DE L'ECONOMIE ANGEVINE

Les analyses sur l'internationalisation de l'économie angevine, au travers des filiales et des échanges commerciaux, sont issues d'un partenariat avec quatre autres agences du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB) – Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest – ayant donné lieu à la publication : *Dynamiques Métropolitaines n° 11, Des territoires insérés dans les flux économiques internationaux.*

LES LIENS DE DÉPENDANCE DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL : LE RÔLE CLÉ DES FILIALES

Les filiales étrangères sont particulièrement intéressantes par les liens qui unissent deux établissements, l'un en France et l'autre à l'étranger, avec l'un des deux sous contrôle de l'autre. Au-delà des stratégies d'entreprises (site de production, bureau commercial, etc.), ces relations économiques presque invisibles nous disent l'importance d'implantations locales et du rayonnement de certains groupes à travers le monde, en somme une certaine lecture de la mondialisation. Mais elles ont aussi un rôle particulier pour nos territoires, comme autant de portes d'entrées de flux commerciaux vers et depuis des destinations parfois insoupçonnées et sources de richesses.

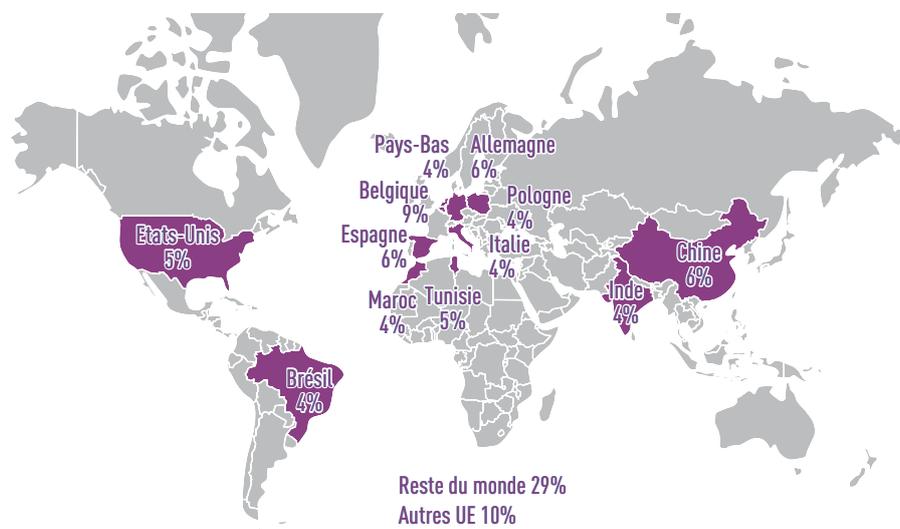
Les filiales étrangères d'entreprises angevines

Les entreprises de la zone d'emploi d'Angers détiennent des participations dans 104 établissements filiales à l'étranger, quel que soit le niveau de participation.

En réalité ce sont **38 entreprises angevines « têtes de pont »** qui concentrent des participations majoritaires dans des filiales étrangères. Cela concerne **85 établissements filiales implantés à l'étranger** et donc sous contrôle d'un centre de décision situé sur le territoire angevin. Parmi ces 38 entreprises tête de pont, on retrouve en particulier Larivière, ThyssenKrupp, Vilmorin, Hendrix Genetics, Igreca, Artus, Evolis, Devillé Automotive, Cointreau, Bucher Vaslin, Kolmi-Hopen, Dalival-Hortival, Technitoit, Elec System, Groupe Marais, Eolane, SLTS, Pack'R, etc.

En termes de répartition géographique à travers le monde, la répartition de ces filiales est très hétérogène. L'Union européenne demeure un partenaire majeur, même si elle ne représente « que » 44% des implantations de filiales sous contrôle angevin (avec en tête la Belgique et l'Espagne), ainsi que la Chine et l'Afrique du Nord (en particulier Tunisie, Maroc).

Localisation des filiales étrangères des entreprises angevines



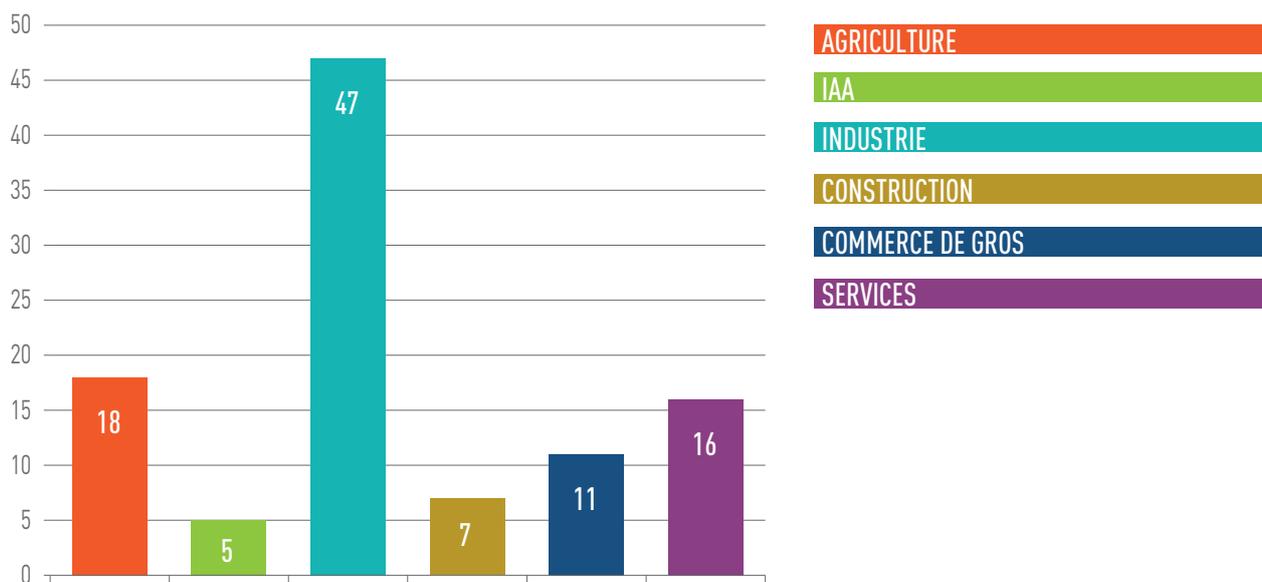
Principales entreprises angevines en nombre de filiales à l'étranger

| Nom de l'entreprise | Nb filiales |
|----------------------|-------------|
| EMERA RESID. SENIORS | 10 |
| DALIVAL | 9 |
| EOLANE | 8 |
| VILMORIN | 8 |
| EVOLIS | 7 |
| STIF DEVELOPPEMENT | 7 |
| BUCHER VASLIN | 6 |

© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

La plupart des entreprises angevines qui contrôlent une ou des filiales à l'étranger exercent davantage une activité industrielle, pour près de la moitié des filiales étrangères concernées.

Répartition des activités des filiales étrangères d'entreprises angevines têtes de pont (nb filiales à l'étranger)



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

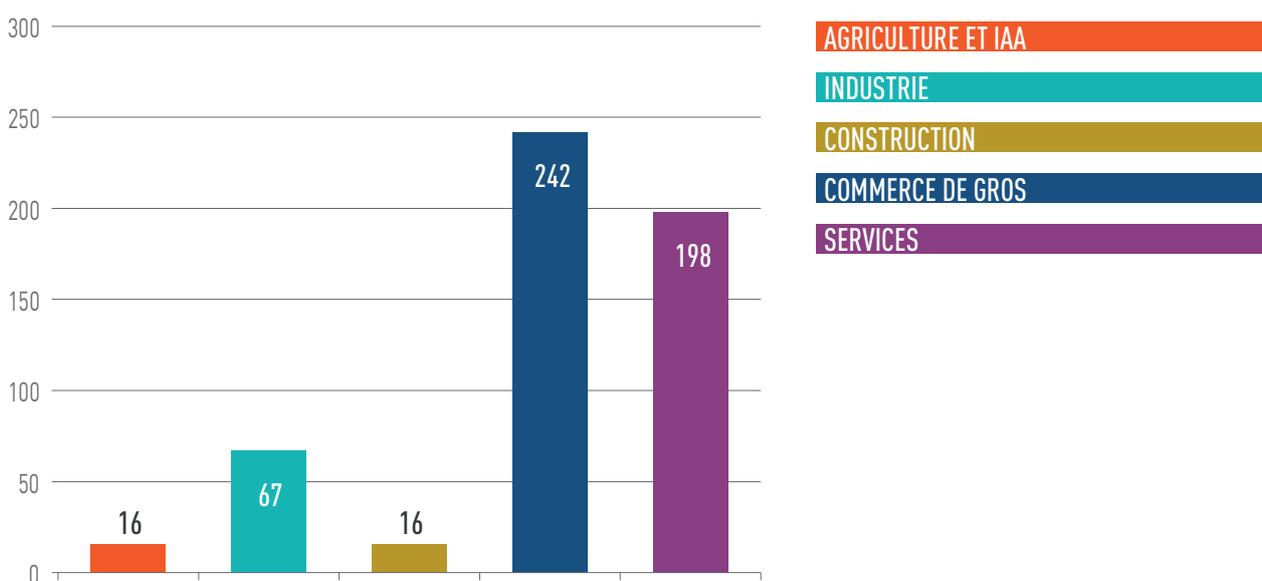
Les filiales angevines sous contrôle d'entreprises étrangères

Parmi les établissements de la zone d'emploi d'Angers, près de 540 sont des filiales de groupes étrangers.

Le commerce de gros (négoce international et implantation locale de groupes étrangers), et le commerce de détail (grandes enseignes internationales, principalement dans l'habillement voire l'alimentaire) occupent une place prépondérante parmi ces filiales sous contrôle étranger.

Néanmoins, les Industries agro-alimentaires (IAA) ainsi que la filière du Végétal, sont relativement représentées, toute proportion gardée, parmi les filiales de groupes étrangers présentes dans la région angevine ; on retrouve en outre 11 filiales du commerce de gros dans les IAA et en particulier le Végétal (semences).

Répartition des activités des filiales étrangères d'entreprises angevines têtes de pont (nb filiales à l'étranger)



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Royaume-Uni (16% des filiales angevines), Allemagne (15%) et Etats-Unis (14%) sont les principaux pays d'origine de contrôle des filiales angevines, essentiellement dans des activités commerciales de prêt-à-porter ou de restauration et hébergement, ce qui traduit le rayonnement de ces grands groupes internationaux.

Pour près d'une filiale angevine sur cinq la tête de groupe se situe dans un « paradis fiscal » (19% des filiales sous contrôle étranger). Le Luxembourg, arrive au quatrième rang des pays d'origine des têtes de groupes de filiales angevines (14% des filiales, hors holding et activités de siège).

Les Pays-Bas arrivent en 5e position avec là aussi certains avantages en termes d'optimisation fiscale pour les grandes multinationales (N.B. : autre pays européen reconnu pour adopter la même stratégie, l'Irlande est relativement absente du territoire angevin). A titre d'exemple, Kolmi-Hopen, leader sur le marché des masques et du matériel à usage unique, dépend d'une tête de groupe néerlandaise (NL) elle-même appartenant à son actionnaire canadien Medicom (CA)⁹.

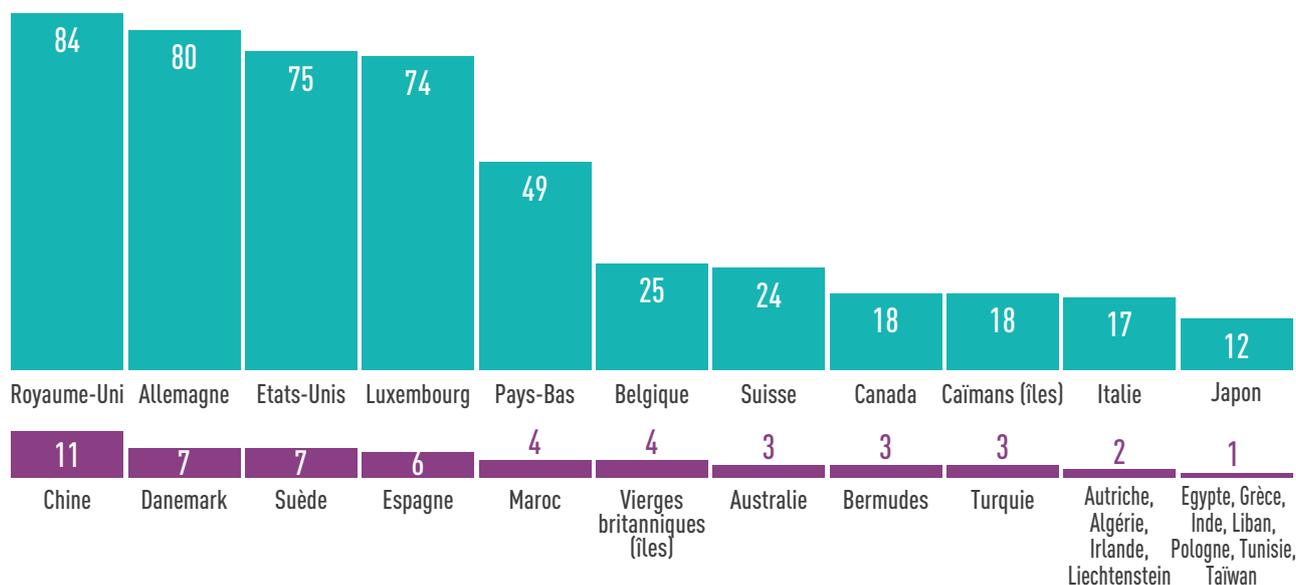
Le cas particulier des paradis fiscaux

On peut s'interroger sur la représentation de certains pays dont sont issus les têtes de groupes de filiales angevines. Une centaine de filiales angevines dépendent en effet d'entreprises dont la tête de groupe siège dans des pays aux destinations exotiques ou réputés pour leurs « juridictions fiscales non coopératives » (le terme officiel des paradis fiscaux pour l'Union européenne) : Bermudes, Îles Caïmans, Îles Vierges britanniques, Luxembourg et Liechtenstein.

Ces pays représentent 19% des filiales étrangères implantées sur le sol angevin et à peine 10% de l'emploi privé. C'est sans compter sur d'autres pays dont le rôle est plus complexe, entre optimisation fiscale et réalité économique, comme les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, le Maroc, la Turquie ou l'Australie, soit pour des politiques fiscales encore accommodantes, ou qui ont pu figurer dans la liste « grise » de l'UE.

La liste française des paradis fiscaux – ou Etats et territoires non coopératifs (ETNC) – fait officiellement le recensement de 13 pays début 2020 (voir dernier arrêté du 6 janvier 2020). Celle-ci est complétée par la liste de l'Union européenne bien que certains pays puissent y rentrer ou en sortir au gré de leur coopération, et que certains pays européens n'y figurent pas alors que leur statut est controversé par de nombreuses ONG.

Nombre de filiales angevines par pays d'origine des têtes de groupes étrangers



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Les groupes étrangers contrôlent plus de 12 000 emplois dans la zone d'emploi d'Angers

Les groupes étrangers contrôlent environ 12 100 emplois de la ZE d'Angers, soit 9,8% de l'emploi privé. Les groupes américains emploient plus de 22% de ces 12 100 salariés.

La part des groupes provenant des Pays-Bas et d'Allemagne est également élevée avec pour chaque pays 16% de l'emploi contrôlé par des groupes étrangers. Plus de la moitié des emplois du privé des groupes étrangers implantés sur le territoire angevin est ainsi contrôlée par des entreprises issues de ces 3 pays (54%). Le Royaume-Uni arrive ensuite avec près de 13% des salariés d'entreprises appartenant à des groupes étrangers.

⁹ NDLR : attention, les logiques de dépendance au groupe ne disent pas tout de l'actionariat (cf. Kolmi-Hopen).

Plus de deux emplois sur trois dépendent ainsi de groupes européens (69%, dont Royaume-Uni et Suisse) contre un emploi sur quatre pour le continent américain (25%). Les autres continents sont faiblement représentés, sachant que l'Asie représente à peine 3% des emplois du privé issus de groupes étrangers installés sur la zone d'emploi d'Angers.

LA PLACE DE L'ANJOU DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Aussi partielles qu'elles soient, les données sur les imports / exports font ressortir les principales spécificités sectorielles, les principaux atouts et certaines faiblesses économiques du territoire. Au-delà de la sur-représentation de certains secteurs dans les échanges commerciaux avec l'Anjou – construction automobile, Industries agro-alimentaires (IAA), industrie électronique, équipements électriques, plasturgie – les plus grands établissements angevins, bien souvent industriels, impriment leur marque au territoire avec un poids conséquent dans la balance commerciale.

Une balance commerciale angevine soutenue par le végétal et les IAA, des flux majeurs dans l'industrie des matériels de transport

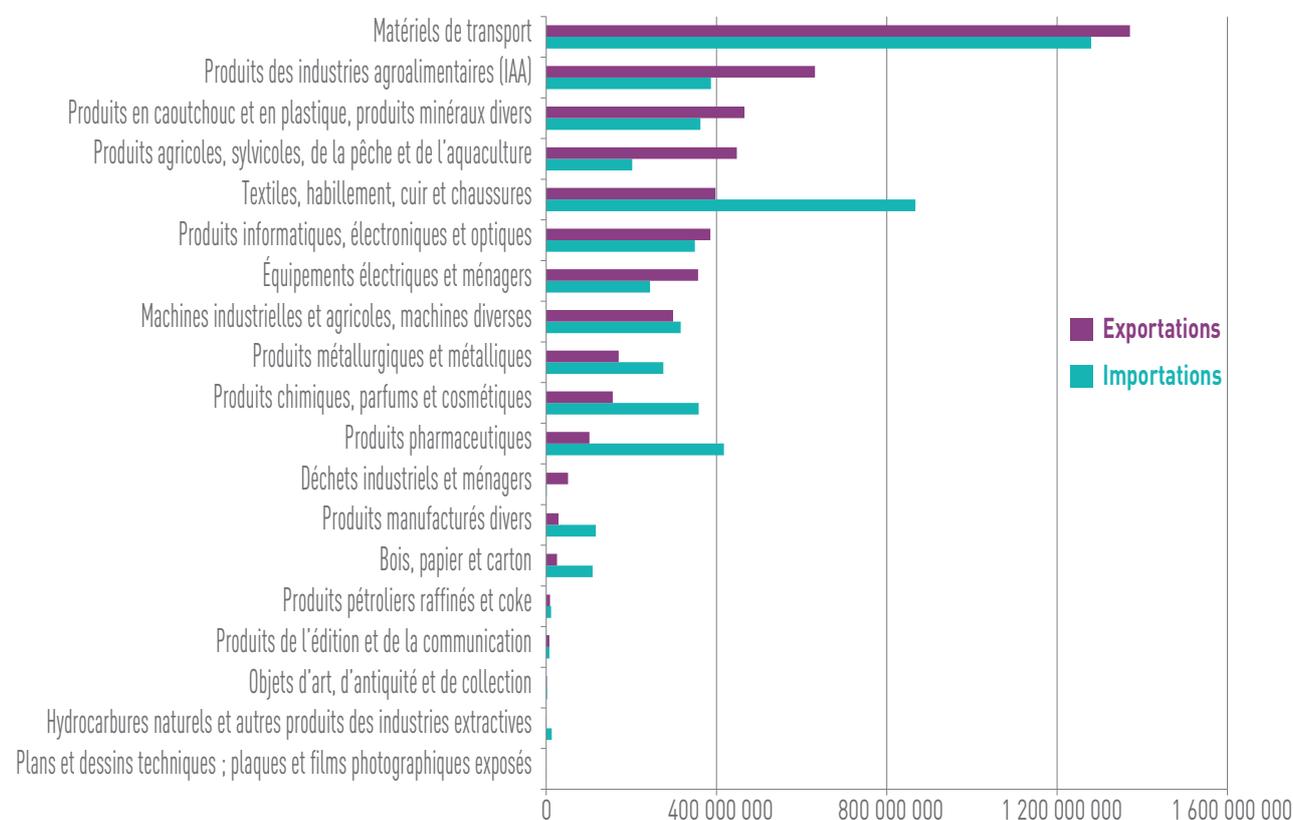
Avec près de **5 milliards d'euros réalisés à l'export**, l'Anjou affiche un solde commercial négatif, à l'instar du reste du pays, avec un déficit de 412 millions d'euros de la balance commerciale départementale.

Le secteur **textile habillement** illustre assez classiquement une partie de ce déficit et explique **plus du tiers du déficit commercial en Maine-et-Loire (36%)**. Viennent ensuite les **produits pharmaceutiques avec leur poids relativement important dans les importations** qui expliquent 24% du déficit commercial, puis les produits chimiques plutôt là en raison de la faiblesse à l'export (16% du déficit commercial de l'Anjou).

A l'inverse, **les produits agricoles (dont végétal et viticulture) ainsi que les industries agro-alimentaires (IAA) expliquent plus de la moitié de l'excédent commercial de l'Anjou (28% chacun)** et représentent respectivement 9 et 13% des exportations.

De manière plus précise, le **Végétal** représente à lui seul 7% des exportations de l'Anjou et le secteur des **Boissons** 4% (ce qui illustre aussi la diversité des IAA de l'Anjou).

Echanges internationaux du Maine-et-Loire en 2018 par grand secteur (par ordre décroissant des exportations, en euros)



Dans le sillage de Scania France, l'un des principaux sites d'assemblage européens du constructeur de poids lourds haut de gamme dont le siège est à Angers, la construction automobile représente à elle seule plus du quart des exportations comme des importations départementales (respectivement 28 et 24%).

Principaux pays partenaires commerciaux à l'export et à l'import (top 10, en euros)

| Rang pays export | Top 10 Export - Pays | Exportations | Rang pays import | Top 10 Import - Pays | Importations |
|------------------|----------------------|--------------|------------------|----------------------|--------------|
| 1 | Allemagne | 702 674 290 | 1 | Suède | 701 137 798 |
| 2 | Royaume-Uni | 585 893 285 | 2 | Allemagne | 639 528 618 |
| 3 | Espagne | 560 946 034 | 3 | Chine | 531 186 226 |
| 4 | Italie | 527 604 312 | 4 | Pays-Bas | 509 149 335 |
| 5 | Belgique | 299 493 888 | 5 | Italie | 433 364 095 |
| 6 | Pays-Bas | 214 221 900 | 6 | Espagne | 385 705 280 |
| 7 | Etats-Unis | 187 898 255 | 7 | Pologne | 213 424 267 |
| 8 | Suède | 118 872 549 | 8 | Belgique | 200 148 563 |
| 9 | Pologne | 108 188 638 | 9 | Royaume-Uni | 164 731 463 |
| 10 | Portugal | 103 270 821 | 10 | Tunisie | 127 579 367 |

© Aura – Source : Douanes

D'une certaine manière ces chiffres donnent à voir des logiques de filières d'excellence pour le territoire, où les échanges, entrants comme sortants, sont conséquents et où les importations et exportations s'équilibrent peu ou prou : industrie automobile, industrie électronique, équipements électriques, plasturgie,...

Secteurs expliquant le poids des principaux partenaires dans la balance commerciale de l'Anjou (top 5 ou excédent, et flop 5 ou déficit)

| Top 5 | Pays | Solde commercial (€) | Balance + (export) | Balance - (import) |
|--------|-------------|----------------------|--|---|
| +++++ | Royaume-Uni | 421 161 822 | Construction auto, matériel électrique | Produits pharmaceutiques. |
| ++++ | Espagne | 175 240 754 | Construction auto | Equipements auto, aluminium |
| +++ | Belgique | 99 345 325 | Matériel électrique, construction auto | Produits chimiques |
| ++ | Italie | 94 240 217 | Construction auto | Cuir, bagages et chaussures, équipements auto |
| + | Etats-Unis | 91 579 340 | Produits en caoutchouc, produits informatiques | Produits chimiques, produits agricoles |
| Flop 5 | Pays | Solde commercial (€) | Balance + (export) | Balance - (import) |
| - | Inde | -90 157 505 | Produits informatiques, appareils de mesure et horlogerie, machines | Cuir et textile, produits pharmaceutiques |
| -- | Pologne | -105 235 629 | Produits en caoutchouc, produits agricoles, outillage et divers produits en métaux, machines | Tabac, produits en caoutchouc, composants électroniques |
| --- | Pays-Bas | -294 927 435 | Produits agricoles (végétal), construction auto | Construction et équipements auto., produits agricoles (végétal) |
| ---- | Chine | -476 683 466 | Matériel électrique, produits en cuir, produits agricoles, produits en caoutchouc | Textiles, habillement, cuir et chaussures |
| ----- | Suède | -582 265 249 | Matériel électrique | Construction et équipements auto |

© Aura – Source : Douanes

Le cas particulier des grandes entreprises et filières d'excellence dans les échanges commerciaux

La zone d'emploi d'Angers compte **264 entreprises qui déclarent exporter vers l'étranger pour plus de 50 000 euros de leur chiffre d'affaires** (seuil minimum retenu ici¹⁰). Parmi celles-ci, on retrouve une **sur-représentation des secteurs des IAA et du Végétal (semences notamment)**, mais aussi de **l'industrie** en général avec en premier lieu de grandes entreprises locales comme **Scania** (constructeur PL) et **Evolis** (fabrication d'imprimantes à cartes). Malgré leur forte présence, ces entreprises industrielles opèrent dans des secteurs assez variés, et notamment :

- Autour des IAA et du Végétal (directement ou indirectement), Igreca (solutions ovoproduits), Bejo production (semences potagères), Select fruit (producteur de pommes), Pasquier (viennoiseries), Hortival (plants potagers), Aviagen (sélection avicole), DLF (semences de gazon), ou Richel (structures métalliques et serres agricoles), et STIF (fabrication de pièce et machines notamment pour les IAA),...
- Dans les équipements électriques et matériaux avancés avec Warner Electric (freins pour machines et transport), Constellium (produits de pointe en aluminium, pour l'aéronautique et spatial notamment), Mersen (spécialités électriques et des matériaux avancés), Allia (conception et fabrication de machines industrielles), etc.
- ou encore dans la plasturgie avec Coexpan, Carpenter, et Plasti Temple.

Principaux établissements angevins par ordre décroissant de CA à l'export (en milliers d'euros)

| Rang | Nom de l'entreprise | CA export (kEUR) | Exportation (% CA) |
|------|---------------------------------|------------------|--------------------|
| 1 | SCANIA PRODUCTION ANGERS SAS | 84 961 | 99% |
| 2 | EVOLIS | 61 380 | 68% |
| 3 | HENDRIX GENETICS TURKEYS FRANCE | 59 811 | 53% |
| 4 | IGRECA | 44 828 | 47% |
| 5 | SCANIA FRANCE | 35 572 | 4% |
| 6 | RICHEL EQUIPEMENT | 33 638 | 79% |
| 7 | WARNER ELECTRIC EUROPE SAS | 33 588 | 85% |
| 8 | CONSTELLIUM MONTREUIL JUIGNE | 27 555 | 48% |
| 9 | BEJO PRODUCTION | 26 377 | 99% |
| 10 | SELECT FRUIT | 18 436 | 93% |

© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Zoom : le secteur des boissons et le cas Cointreau à Angers

Entreprise emblématique du tissu industriel angevin et boisson reconnue dans le monde entier, l'établissement de Saint-Barthélemy-d'Anjou n'arrive qu'à la 61^e position des principaux exportateurs locaux (2,5 M€ de CA à l'export) ! Les exportations de l'établissement de production angevin sont très certainement consolidées à l'échelle du groupe Rémy Cointreau basé à Paris (holding avec 541 M€ de CA à l'export soit 81% du CA du groupe hors de France !).

Les données à l'export des entreprises (source Diane) ne suffisent pas à donner une vision précise pour tous les secteurs. En revanche on peut se tourner vers les données départementales des Douanes pour mieux mesurer le poids du secteur des Boissons, spécifiques en Anjou. En Anjou, les exports de Boissons représentent « seulement » 186 M€, dont 113 M€ pour les boissons alcoolisées distillées – pour lesquelles Cointreau est vraisemblablement le principal acteur – et près de 64 M€ pour le vin de raisin – où les acteurs sont là très nombreux à l'échelle du département. Mais ce secteur équivaut surtout à lui seul à 1/5 de l'excédent commercial départemental !

Finalement, à l'instar des principaux enseignements relatifs aux filiales et têtes de groupes à l'étranger, l'analyse des principales entreprises exportatrices fait sensiblement ressortir les mêmes spécificités sectorielles pour Angers. Autrement dit, certaines entreprises, par leur haut niveau de rayonnement ou d'internationalisation, impriment leur marque au territoire angevin et fondent le terreau de quelques spécificités sectorielles reconnues jusqu'à l'étranger : IAA (dont vins et spiritueux) et Végétal spécialisé, industrie automobile, équipements électriques et électroniques...

¹⁰ Ces données ne sont pas exhaustives car les exportations de certains établissements locaux sont comptabilisées pour tout ou partie à l'adresse du siège – souvent parisien – comme c'est par exemple le cas pour Valeo ou Cointreau.